

Le LMD est d'abord une problématique pédagogique

Depuis son introduction, il y a de cela une quinzaine d'années au sein de l'université algérienne, les enseignants et les apprenants attendaient et espéraient beaucoup de ce curriculum sur le plan de l'amélioration des formations, des enseignements et des apprentissages, mais il n'en fut rien.

L'université algérienne connaît, depuis une douzaine d'années, un développement important face à la massification des effectifs étudiants. On compte 97 établissements universitaires avec 1 340 000 apprenants en 2014.

Par **LARDJANE DAHMANE***
De plus, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)

emploie plus de 55 000 enseignants, et vous comprendrez sûrement que la gestion de cet important bassin d'enseignants et d'apprenants ne se fait certainement pas sans problèmes notamment pédagogique. Dans ce contexte où cohabitent également deux systèmes de formation, classique et LMD (Licence-Master-Doctorat), le rôle et la place de l'université algérienne se situent au premier plan des enjeux et préoccupations du MESRS.

Dans le cadre des services publics du MESRS, les missions fondamentales et les valeurs dans le domaine de la formation supérieure sont de fournir à la société des professionnels compétents et autonomes pour les besoins du marché du travail, mais aussi de créer des passerelles entre les établissements du supérieur et leur environnement socioéconomique afin de mobiliser le potentiel pédagogique et scientifique pour soutenir le développement humain et durable de la société. Dans cette perspective, le MESRS implantait la réforme du LMD en 2004 qui prônait une nouvelle architecture et réorganisation des enseignements, l'évaluation et l'habilitation des offres de formation ainsi que des contenus de programmes pédagogiques innovants.

Le LMD est un curriculum de formation qui visait à mettre en rapport la diplomation algérienne avec celle en vigueur dans les pays européens. Depuis son introduction, il y a de cela une quinzaine d'années au sein de l'université algérienne, les enseignants et les apprenants attendaient et espéraient beaucoup de ce curriculum sur le plan de l'amélioration des formations, des enseignements et des apprentissages, mais il n'en fut rien. Au contraire, il a été observé une régression dans sa perception et valorisation à tel point que la communauté universitaire continue à préférer d'évoluer dans le système dit classique. De plus, l'absence de débat surtout pédagogique par le passé sur le LMD avait rendu son intégration et son application difficiles au sein de la communauté universitaire.

Cela s'est traduit par un manque d'adhésion des apprenants et des enseignants universitaires à ce curriculum. Dans cette contribution, il n'est pas dans nos intentions de décrire les principes du processus de Bologne ni celle du système LMD en lui-même. Il est plutôt question d'élaborer une description pédagogique sur ce qui s'est passé au plus près de la réalité depuis l'instauration de ce curriculum en Algérie.

Les problématiques du curriculum LMD sont multidimensionnelles : politique, socioéconomique et culturelle comme dans la plupart des universités du pourtour méditerranéen. Mais restons concentrés sur sa composante pédagogique. En effet, la refonte des programmes en vue du LMD s'est faite sans encadrement des pratiques pédagogiques auprès des corps enseignants. Le soutien, notamment des équipes des enseignants formateurs et des comités pédagogiques, était quasi inexistant et l'infrastructure des enseignements n'a pas été coordonnée adéquatement. En d'autres



termes, le problème n'est pas le LMD, mais l'absence d'accompagnement pédagogique et de soutien structurel et organisationnel en milieu universitaire. En effet, le curriculum LMD n'a pas eu le succès tant attendu par la communauté universitaire, mais il n'a pas connu d'échec non plus, pour la simple raison que les conditions pédagogiques nécessaires à sa réussite n'ont pas été réunies.

L'une de ces conditions concerne l'approche pédagogique du système de formation universitaire. Celle-ci, selon les conclusions de plusieurs chercheurs en provenance de plusieurs universités algériennes lors du colloque de Constantine en octobre 2014, continue pédagogiquement à évoluer dans le système dit classique. De plus, le LMD n'était ni soutenu ni renforcé par les approches pédagogiques modernes telles que "l'approche par compétence" et "l'approche programme" pour harmoniser et rendre les programmes disciplinaires cohérents. Et surtout, qu'il n'y a pas eu de refonte ou réingénierie des "programmes disciplinaires", ni des "méthodes d'enseignement" ni "évaluations des apprentissages".

La refonte pédagogique du curriculum LMD est une nécessité fondamentale pour espérer une mutation de l'université algérienne en faveur de l'amélioration des formations universitaires en général et de l'enseignement en particulier. A vrai dire, peu importe le modèle du curriculum de formation, ce sont les approches pédagogiques modernes qui lui donnent du sens et de la signification. Cette conception pédagogique relève du modèle curriculaire nord-américain.

Par ailleurs, l'université moderne est reconnue pour son rôle social et pour son professionnalisme en termes de qualité de formation centrée sur les apprenants et les apprentissages. En d'autres termes, toute université est redevable socialement de la nécessité de procurer une qualité de formation universitaire à ses apprenants. Hélas, il est reconnu que les enseignants algériens ont rarement eu un apprentissage de la pédagogie universitaire durant leur cursus de formation.

En effet, ils sont souvent confrontés à diverses problématiques pédagogiques telles que la planification des programmes disciplinaires, la pratique des habilités et des méthodes d'enseignement, l'application des stratégies d'apprentissage, la supervision des apprenants selon les normes d'encadrement reconnues et

enfin l'évaluation des apprentissages.

En dépit de l'instauration du système LMD, la plupart des enseignants continuent à enseigner selon un modèle traditionnel basé sur la transmission des connaissances. Ce modèle est plus ou moins planifié, voire improvisé, et parfois fait appel au bon sens et à l'intuition pour enseigner.

Aujourd'hui, l'enseignant est amené à animer des études de cas, encadrer des stagiaires et des projets en équipe, et à organiser des ateliers et des séances d'apprentissage par problèmes. Ces activités pédagogiques ont un impact direct et important sur l'acte d'enseigner et la qualité de la formation universitaire.

À cet effet, il est essentiel de suivre une démarche cohérente pour renforcer ces pratiques pédagogiques par des apprentissages à l'acte d'enseigner en milieu universitaire.

De plus, les enseignants universitaires font face à plusieurs défis qu'ils doivent relever, tels que le renouvellement rapide des connaissances, la problématique linguistique, l'intrusion des nouvelles technologies de communication, les caractéristiques des étudiants, leur responsabilité administrative et de chercheur, et finalement leur contexte socioprofessionnel et socio-culturel. "Comment font-ils pour s'adapter à ces environnements", se demandait Ramsden. De plus, comment font-ils pour s'accommoder au système curriculaire LMD sans prise en charge pédagogique ?

Par ailleurs, les responsables universitaires ont, en premier lieu, du mal à prendre une décision concrète pour donner de la visibilité à l'acte d'enseigner au sein du système LMD en lui accordant un appui qui va au-delà des paroles sur son intérêt.

Leurs propos sont également perçus comme des craintes que le soutien à l'acte d'enseigner soit traduit comme un manquement à la vocation de recherche de l'université. De plus, la réglementation évoque rarement les réalisations des enseignants dans le domaine de la pédagogie. Finalement, les textes qui réglementent le fonctionnement de l'université accordent peu d'importance aux travaux et réalisations des professeurs en matière d'enseignement ou en pédagogie universitaires.

On se pose souvent la question de savoir si l'université algérienne est autant réfractaire au changement et à l'innovation pédagogique. Et pourtant, la pédagogie universitaire représente l'un des facteurs essentiels à même de créer les

conditions nécessaires pour que les enseignants du supérieur contribuent à l'émergence d'une culture pédagogique au sein de leurs établissements et à l'amélioration qualitative des formations universitaires, mais aussi de l'émergence d'une société plus prospère. Ainsi, les propositions pour améliorer la qualité des enseignements au sein du LMD sont nombreuses, mais encore faut-il que le ministère de l'Enseignement supérieur (MESRS) manifeste un écho favorable et qu'il soit sensible aux enjeux de la mutation de l'université dans le domaine de la pédagogie.

Évaluer le système LMD est une nécessité pour corriger les manquements et les lacunes observées dans son fonctionnement. De plus, il est certain que l'apprentissage à la pédagogie universitaire facilite la mise en œuvre d'une véritable "approche par compétences" et de "l'approche programme" lors de la refonte de l'ensemble des programmes disciplinaires et des méthodes d'enseignement. Il est tout aussi nécessaire que le développement de nouvelles compétences pédagogiques auprès des enseignants sert directement la qualité des formations universitaires, et à la valorisation du LMD et de l'acte d'enseigner comme métier à promouvoir au sein de la société.

Finalement, pour rehausser le curriculum LMD, il faut valoriser l'acte d'enseigner en milieu universitaire. De plus, les textes réglementaires doivent prescrire des actions concrètes en faveur des enseignements. Cela signifie également encourager le développement des compétences pédagogiques et des habilités d'enseignement en mettant à la disposition des enseignants les moyens de se former et de se perfectionner en pédagogie universitaire, ainsi qu'un programme d'accompagnement dit mentorat.

L. D.

(*) CONSEILLER ET CONCEPTEUR EN PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE

Références

- Communication présentée lors du séminaire sur le champ universitaire et nécessité de renouveler syndical, organisé par la section Cnes Tizi ouzou, les 1^{er} et 2 avril 2015.
- Article Dossier enseignement : un outil de valorisation pédagogique, site web Liberté, quotidien national d'information d'expression française (Algérie), Lardjane, Dahmane, 10 mai 2015.
- Fiche curie Algérie, ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ambassade de France en Algérie, 2014.
- Cnes, bureau national, réuni à Oran, les 15, 16 et 17 octobre 2014 pour examiner la situation de la recherche et de la pédagogie dans l'université algérienne.
- Lardjane Dahmane (2013), Problématiques de l'acte d'enseigner en contexte d'enseignement supérieur en Algérie. La revue de pédagogie universitaire de l'USTHB, numéro 1, 2013, p. 58-63.
- Francisco A. Loiola, Mauricie Tardif (2001), "Formation pédagogique des professeurs d'université et conceptions de l'enseignement", dans *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXVII, no 2, 2001, p. 305 à 326.
- Tardif, M. et Lessard, C. (1999). *Le travail enseignant au quotidien*. Contribution à l'étude du travail dans les métiers et les professions d'interactions humaines. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Tardif, M. (1993). "Savoirs enseignants et professionnalisation de l'enseignement : remarques et notes critiques". *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 19, n°1, 1993, p. 173-185.

Nouveaux bacheliers **LES INSCRIPTIONS ET LES TRANSFERTS GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE**



Nouveaux bacheliers **Les inscriptions et les transferts gérés par le ministère**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'apprête, à partir du 19 juillet prochain, à recevoir «en ligne» les inscriptions des nouveaux étudiants et ce conformément à la circulaire qu'il a signé à l'issue de sa conférence nationale tenue en mai dernier.

Ghania Oukazi

« Désormais, l'université n'aura plus de main mise sur les mouvements des étudiants, toutes les données seront stockées dans le fichier national et centralisées au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur, » expliquent ses responsables. Ils sont persuadés qu'ainsi « il y a aura une parfaite maîtrise des dossiers d'inscriptions, selon les critères et les évaluations qui leurs sont fixés sur la base des examens passés, et par conséquent, une maîtrise des entrées et des sorties de tous les étudiants ». Plus de « piston », plus de « fait du prince », plus d'interventions, « c'est en vérité ce à quoi le MESRS veut mettre un terme, » pensent-ils. Si la circulaire signée à l'issue de la conférence nationale dont l'aboutissement a été acquis à partir des conférences régionales et multiples réunions animées par l'ensemble des acteurs du secteur, apporte selon les responsables du MESRS « beaucoup de nouveautés par rapport à l'ancien système en matière de visibilité et de lisibilité dans les inscriptions et les transferts des bacheliers, elle se veut aussi et surtout un instrument qui mettra fin aux nombreux dépassements qui ont été constatés par le passé à tous les niveaux ». C'est un système, nous expliquent les responsables, « initié certes par le ministère mais remis pour consultation, examen, réflexion et discussion à l'ensemble des établissements dans un cadre de concertation généralisée qui a touché l'ensemble des acteurs à tous les niveaux ». C'est dire que « s'il réussit, c'est la réussite de tous et s'il échoue, c'est l'échec de tous, » affirment-ils. Ils insistent pour souligner que « c'est une première expérience qui met l'ensemble des établissements universitaires sur un même pied d'égalité ; une fois rodé, ils seront seuls à le faire fonctionner selon les normes qui lui ont été établies ». Pour la première fois, note-t-on en outre, « les instituts supérieurs non intégrés au MESRS l'ont été par la voie de la circulaire pour en dépendre pédagogiquement, ce qui permet une plus large maîtrise des flux des étudiants ».

«UNE CENTRALISATION POUR METTRE DE L'ORDRE»

Il a été procédé, rappelle-t-on, « à la réduction de près de 50% des spécialités dont beaucoup avaient été ouvertes à droite et à gauche par des chefs d'établissements sans étude préalable ». L'on annonce, par contre, « la création de nouvelles spécialités, selon les besoins du marché du travail et les spécificités des régions ». Pour rappel, le nombre des fiches de vœux a aussi été diminué pour passer de 10 à 6 « 2 pour les notes d'excellence qui sont prioritaires puisque les postes d'inscription sont limités au niveau des grandes écoles, 4 pour la mention très bien et le reste se fera à travers les 6 selon les places disponibles, le tout sera traité par le logiciel du ministère ». L'on tient à

préciser que « la sélection se fera par la moyenne acquise dans l'examen du bac ».

L'on sent que dans ces temps d'ouverture et de décentralisation à travers le monde, le ministère est quelque peu gêné de recourir à une centralisation totale des dossiers des nouveaux bacheliers pour diriger leurs inscriptions et leurs transferts. Mais l'on précise avec fermeté qu'« il est vrai que centraliser à outrance n'est pas la bonne démarche mais pour un début, il le faut absolument pour mettre de l'ordre et éviter les dépassements qui minent les centres et études universitaires ». L'objectif étant pour le ministère de « maîtriser les effectifs étudiants, de les orienter convenablement, selon le niveau acquis par voie d'examen du baccalauréat et d'élaborer, l'année prochaine, la nouvelle carte universitaire sur la base de données fiables et viables ». Les responsables expliquent ainsi que « les résultats du baccalauréat sont envoyés par le ministère de l'Education nationale au niveau de l'ENSI (Ecole nationale supérieure d'informatique) de Oued Smar. « A partir de là, ils seront stockés dans le logiciel mis en place expressément au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur pour diriger leurs inscriptions et leurs transferts, » expliquent nos interlocuteurs.

UN PLAN B AU CAS OÙ...

« D'habitude, le nouveau bachelier se déplace à l'établissement universitaire pour toutes les phases de son inscription, mais pour cette année, son inscription et son transfert (éventuel) se feront désormais en ligne, par Internet, en introduisant son numéro d'identification nationale, après un traitement de son dossier effectué exclusivement par le ministère, » notent-ils. Pour cette année, le MESRS reconnaît que les inscriptions des nouveaux bacheliers ont été retardées en raison des épreuves « de rattrapage » décidées par le ministère de l'Education après les fuites des sujets du bac. Les préinscriptions sont cependant prévues du 19 au 21 juillet, elles seront confirmées du 22 au 24 du même mois, les affectations ainsi que les études des recours (s'ils ont lieu), seront effectuées du 31 juillet au 2 août. « Dernière étape, les nouveaux bacheliers auront alors toutes les données en main après les avoir eu en ligne (par Internet) et devront, du 4 au 9 août, se déplacer auprès des établissements pour confirmer définitivement leurs inscriptions, » indique-t-on au ministère. En ces temps de sujets fuites et de limites désastreuses du système informatique national, il est craint que les inscriptions en ligne ne connaissent des perturbations qui freineront le nouveau canevas mis en place pour « diriger à distance » les inscriptions dans les universités. Ceci étant dit, les responsables du MESRS tiennent cependant à rassurer que « sur le plan informatique, une structure a été créée au niveau du ministère spécialement pour les essais et la mise en place du nouveau logiciel. En principe, tout devra aller pour le mieux, sans ça, il existe un plan B... »

USTO

4500 places pédagogiques pour les bacheliers

En prévision de la prochaine rentrée universitaire, l'USTO (Oran) a dégagé 4500 places pédagogiques. C'est ce qu'a indiqué, hier, le vice-recteur chargé de la communication, Maamar Boudia. Ces nouvelles places pédagogiques seront réparties entre les 22 filières de l'enseignement supérieur que compte l'USTO pour un nombre de 33 spécialités agréées. Pour ce qui est des inscriptions des étudiants pour la nouvelle année universitaire, l'opération sera lancée le 19 pour s'achever le 24 juillet. Les recours sont fixés du 31 juillet au 2 août prochain. Pour cette opération, l'USTO va mobiliser un staff d'une trentaine d'enseignants pour accueillir, informer et orienter les nouveaux bacheliers dans le choix de leur cursus universitaire.

En outre, il est à noter que durant la matinée d'hier, l'Auditorium de l'USTO a abrité une cérémonie riche en couleurs pour clôturer l'année universitaire 2015-2016. La cérémonie a été marquée par la remise des diplômes aux lauréats des différentes facultés ou départements de cet établissement de l'enseignement supérieur. La cérémonie, dans un auditorium archicomble, a été présidée par la rectrice de l'USTO, Benharrats Nassira, entourée des professeurs universitaires ainsi que de nombreux invités et des étudiants en compagnie de leurs parents et amis. On apprendra, selon Maamar Boudia, que cette cérémonie officielle a permis à plus de 3400 étudiantes et étudiants d'obtenir leurs diplômes, soit plus de 1900 licences, 1400 masters ainsi qu'une centaine de majors de promotions.

Tegguer Kaddour

BAC 2016

Les résultats aujourd'hui à 20h

Les résultats de l'examen du baccalauréat session 2016 seront annoncés aujourd'hui à 20h, a indiqué, hier, le ministère de l'Éducation nationale. Les résultats seront publiés sur le site officiel de l'Office national des examens et des concours (<http://bac.ontec.dz>). 818.515 candidats ont passé l'examen du baccalauréat session 2016 durant la période allant entre le 29 mai et le 2 juin dont 549.593 élèves scolarisés et 268.925 candidats libres. La session 2016 a été marquée par la refonte partielle des épreuves du baccalauréat du 19 au 23 juin, après une fuite des sujets lors de la session de mai. 555.000 candidats ont pris part aux épreuves de cette deuxième session, dont une majorité dans les branches scientifiques.

L'ÉDITO

UN BAC MOINS STRESSANT

L'examen du baccalauréat devrait connaître une réforme à partir de la prochaine année scolaire. Les partenaires sociaux se sont réunis hier pour formuler leurs propositions à la tutelle. Cette dernière devrait, ensuite, se réunir avec les universitaires en fin de semaine, pour débattre des meilleures formules à adopter en vue de rendre cet examen moins stressant, plus fiable et surtout hors de toute tentation de fraude. Tout porte à croire que l'on se dirige vers une formule qui privilégierait le contrôle continu des élèves durant le cursus secondaire, de façon à évaluer les élèves selon les efforts fournis durant les trois années, notamment pour les matières secondaires, qui ne seraient plus comprises dans l'examen du bac. Un bac plus allégé, dont la durée

devrait être réduite, pour soulager les élèves et leur permettre de mieux se concentrer sur les matières essentielles. Mais surtout un examen qui éliminerait, au maximum, les risques de fraude et de tricherie. A la veille de la publication des résultats du bac 2016, le souvenir reste encore vivace de cette édition qui aura constitué la goutte qui a fait déborder le vase. La fraude avait atteint des seuils inimaginables, obligeant la tutelle à refaire l'examen, pour une bonne partie des élèves, et contraignant le gouvernement à procéder au blocage des réseaux sociaux durant la seconde session des examens. La réforme du bac s'impose, pas seulement à cause de la fraude, mais en raison de l'évolution du système éducatif de par le monde et de la nécessité d'adapter le nôtre aux exigences de

l'heure. La tutelle a déjà entamé les réformes de fond du système éducatif. Ces réformes, dites de seconde génération, visent à dispenser un enseignement plus performant et mieux adapté aux réalités du pays et de son environnement. En dépit des résistances et des pesanteurs, la tutelle est décidée à mener à bien ce chantier vital pour l'avenir de l'école algérienne. L'exemple du seuil, exigé et imposé par les élèves et leurs professeurs, en est la parfaite illustration, de même que la question de passer l'examen du bac durant le ramadhan. Autant d'exemples qui démontrent que, souvent, les résistances tournaient autour de questions qui ne tenaient pas la route.

■ Horizons

Bouira Clôture, hier, de l'année universitaire **Des étudiants et des profs honorés**



La journée d'hier a été marquée par deux grandes cérémonies, à savoir la clôture de l'année universitaire et la distribution de fauteuils roulants à des membres de la famille révolutionnaire. Ces deux événements qui s'inscrivent eux-mêmes dans le cadre de la commémoration de la Journée de l'indépendance (le 5 juillet), ont été rehaussés par la présence des autorités civiles et militaires, à leur tête le wali, et celle de nombreux membres de la famille révolutionnaire. Se déroulant au niveau du salon d'honneur, la première cérémonie a permis de remettre dix fauteuils roulants à neuf moudjahidine rendus invalides par la guerre de libération et à un fils de chahid handicapé. Dans la foulée, elle a permis la remise de «bons» d'appareillage au profit de dix autres moudjahidine présentant les mêmes difficultés motrices. À ce propos, le secrétaire général de

l'Organisation des moudjahidine (ONM), M. Abdi Salah, a pris la parole pour rappeler quelques faits importants qui ont marqué un tournant dans notre Histoire, comme les camps de regroupements érigés dans les villes et les villages pour accueillir la population rurale afin de priver le FLN de tout contact avec elle et par conséquent de tout soutien matériel. Dressés à la ferme Bastos, ces camps, selon l'orateur, auraient accueilli, dès 59, quelques 400 familles. Mais c'était sans compter la volonté des moudjahidine qui, loin de se décourager, «s'étaient, au contraire, arc-boutés dans leur résolution pour combattre un ennemi mille fois mieux armé et mieux entraîné», avait-il ajouté. Établissant un parallèle entre ces héros qui se battaient avec d'aussi faibles moyens et «les générations montantes», le responsable de l'organisation des moudjahidine a invité les jeunes à faire

preuve de la même détermination et à profiter des progrès colossaux que leur permettent de faire les nouvelles technologies pour hisser le pays au rang des nations les plus civilisées et les plus respectées dans le monde. Des paroles que ne récuserait pas le recteur de l'université Akli Mohand Oulhadj, M. Kamel Badari, dans son intervention à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2015-2016. Tout en insistant sur le rôle majeur joué par le secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique dans le développement et la modernisation du pays, tout en se félicitant du nombre sans cesse croissant d'étudiants accueilli chaque année au niveau de l'université Akli Mohand Oulhadj, (il a avancé alors le chiffre de 24 000 étudiants), qui fournissent l'administration en cadres et les centres en chercheurs, il rendra lui aussi hommage à la révolution de 54 et aux hommes qui, par leur courage et leur volonté, l'ont soutenue jusqu'à la victoire finale, jusqu'à l'indépendance. La cérémonie qui se voulait ensuite une récompense de l'effort et du mérite a permis de distinguer 24 étudiants licenciés, 19 étudiants ayant obtenu le master 2. Pour les premiers, les étudiants qui ont décroché leurs diplômes avec une bonne moyenne sont Loucif Walid (17,74 en électricité), Belabès Keïra (16,74), Brahmi Sarah et Belkadi Abla (16,20). En master sciences humaines, on citera les étudiants Chaïbi Mustapha (17,94), Daoudi Moulkheir, Fodil Bacha Abdelkrim et Mohamed Younés (16,88 et 16,28 pour les deux derniers). En lettres, c'est Senouci Miryem (15,27), en français, Maftoul S. (15,05) et en tamazigh, Bilal Tili (17,56). Mais la cérémonie a permis d'honorer un très grand nombre de docteurs et de professeurs, entre autres Benouar Djamel, Dilali Hayet, Rached Karim, Nebai Abdelkader, Boutemar

Fatiha. Le défunt Mostefaoui Hocine, disparu récemment, a reçu un hommage appuyé pour ses qualités de prof modèle. L'ancien recteur à la retraite et cinq fonctionnaires aussi à la retraite ont également été honorés. Le professeur Boudissa, s'exprimant au nom de tous, a clos la cérémonie par un mot qui se voulait à la fois un hommage aux efforts collectifs et une exhortation sur la voie de la recherche et du progrès. Le wali, ayant posé avec l'ensemble des étudiants, professeurs et fonctionnaires à la retraite honorés, s'est ensuite rendu au nouveau siège de la CNR pour procéder à son ouverture. Notons qu'il n'a pas pris une seule fois la parole, se contentant d'écouter et de partager les sentiments de joie et d'espoir exprimés en cette journée marquante à plus d'un titre.

Aziz Bey.

BACCALAURÉAT

Les résultats dès CE SOIR

Les correcteurs ont même travaillé les jours de l'Aïd, et le processus de compilation des résultats du baccalauréat a dépassé 95% pour la plupart des centres de regroupements régionaux.

Les résultats définitifs de l'examen du baccalauréat devraient être dévoilés dès aujourd'hui par le ministère de l'Éducation nationale, a-t-on appris, hier auprès du ministère de l'Éducation, sachant que plus de 800.000 candidats se sont présentés à la session ordinaire, et 550.000 à la session partielle. Ceux-ci seront en mesure de consulter les résultats par le biais du site de l'Office nationale des examens et concours, site : www.onec.dz

L'annonce des résultats, selon la même source, comprendra l'ensemble des candidats des deux sessions, ordinaire et extraordinaire, et la publication des résultats à l'avance, va s'effectuer sur ordre de la ministre de l'Éducation, Mme Nouria Benghebrat, a-t-on appris, « après l'instruction que nous avons reçue du ministère, nous avons fait en sorte de finir les corrections et le calcul des moyennes avant la date impartie par la tutelle et qui est fixée au 15 juillet, date de l'énoncé des résultats », a fait savoir notre source, tout en affirmant que la plus grande partie des formalités de cet examen national, a été belle et bien achevée avant l'Aïd al-Fitr.

L'on apprendra également que, contrairement aux sessions précédentes, les résultats obtenus par les candidats à l'examen du baccalauréat dans les filières scientifiques ont enregistré une nette amélioration cette année et cela d'après le constat fait par les enseignants correcteurs.

Le même responsable affirme que les candidats à l'examen du baccalauréat dans les filières scientifiques ont obtenu d'excellents résultats « 20% ont obtenu des notes au-dessus de 15/20 », a-t-il dit.

Le plus surprenant est que les résultats obtenus par les candidats dans les filières littéraires varient entre moyenne et faible, dans les langues étrangères, dont la langue française, où 45% seulement des candidats ont obtenu des résultats au-dessus de la moyenne.

D'autre part, la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrat, a affiché sa satisfaction, par rapport au déroulement de l'année scolaire, en dépit des tentatives de déstabilisation du secteur, « L'année scolaire qui vient de se terminer a été quelque peu mouvementée. Sauf que, malgré toutes les tentatives de déstabilisation du secteur de l'éducation, la famille éducative a réussi à relever le défi, celui d'organiser un baccalauréat partiel en un temps record de 15 jours », s'est-elle félicitée.

La progression des résultats des élèves, selon le ministère de l'Éducation, est due à la stabilité dans le secteur, suite à la signature de la charte d'éthique et de la stabilité, mais aussi aux efforts engagés par la tutelle depuis la



entrée scolaire pour l'amélioration de l'enseignement des matières scientifiques.

Réunion de la commission mixte pour la réforme du baccalauréat

Par ailleurs, et pour ce qui concerne la fameuse décision prise, de procéder à une profonde réforme de cet important examen national, le ministère a annoncé hier, la tenue de la réunion de la commission mixte, composée de représentants du ministère de l'Éducation nationale et de partenaires sociaux. Une rencontre qui sera sanctionnée par un communiqué portant sur la réforme de l'examen du baccalauréat.

Le communiqué sera, par la suite, présenté à l'atelier national consacré à la réforme des épreuves du Bac prévu jeudi prochain, où plusieurs propositions sur ce sujet « très délicat » seront avancées dont la nécessité de réduire le nombre de jours d'examen et la manière de valoriser le travail continu des élèves.

S'exprimant à ce sujet, le coordonnateur national du Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (Snapest), Meziane Meriane, a indiqué que la réunion d'hier, la 6^e du genre, a été consacrée à l'étude de l'ordre des priorités des propositions, qui sont au nombre de sept, relatives à la réforme du Bac.

« Le point essentiel dont la quasi-totalité des syndicats de l'éducation nationale sont d'accord est la réduction du nombre de jours d'examen de 5 à 3 jours avec deux matières par jour », a-t-il déclaré. Il a fait savoir qu'une réflexion a été ouverte pour trouver une solution aux matières qui ne feront pas l'objet d'examen le jour J.

« Il a été proposé la prise en considération de la fiche de synthèse de la 2^e année secondaire ou bien de passer ces matières une année avant », a indiqué M. Meriane.

Lui emboîtant le pas, le président de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation nationale relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), Laghayadh Belamouri, a relevé l'importance de la réduction du nombre de jours des épreuves du Bac et la concentration uniquement sur les matières essentielles pour chaque filière. M. Belamouri a émis le souhait de revenir au système de rachat, et ce par le biais de la fiche de synthèse, pour forcer l'élève, selon ses propos, à ne pas quitter tôt les bancs d'école.

Le SNAPAP souligne également la nécessité de la création de nouvelles filières à l'exemple des sciences islamiques qui existaient, a-t-il fait rappeler, jusqu'au 2008.

Pour sa part, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri a déclaré que son syndicat est pour le principe de la réduction du nombre de jours d'examen de 3 à 4 jours, à condition de l'instauration de deux fiches d'évaluation touchant toutes les matières des 2^e et 3^e années secondaires.

« Pour nous, il est important de passer, le jour du Bac, les matières essentielles mais avec, aussi, celles représentant l'identité nationale à savoir l'arabe, l'amazighité, l'histoire et les sciences islamiques », a-t-il fait remarquer. Une revendication qui fait apparemment consensus de la part des partenaires et autres acteurs du secteur.

Sarah A. Benali Cherif

Béjaïa

Déjà une 3e noyade !

Le corps sans vie d'un homme noyé a été repêché, avant-hier dimanche à 17 heures 30mn, à la plage de Maghra dans la commune de Boukhlifa, à une dizaine de kilomètres de Béjaïa. La victime, dont la disparition a été signalée aux éléments de la Protection civile à 17 heures 15mn, était âgée de 28 ans et originaire de la wilaya de Souk-Ahras. Le fanion était au rouge, interdisant toute baignade. Malgré les efforts de réanimation entrepris par les maîtres-nageurs, le malheureux a rendu l'âme lors de son évacuation à la polyclinique de Tichy. Il s'agit du troisième noyé décédé depuis le début de la saison estivale. Pour rappel, les autres noyades s'étaient produites, le 25 juin dernier, sur les plages ouest de Béjaïa. La première victime était un ressortissant du Zimbabwe, étudiant à l'université de Constantine,

qui s'est noyée à la plage surveillée de Boulimat et la deuxième noyade s'est produite le même jour sur la plage non-surveillée de Tizouak, dans la commune de Béni K'sila. À noter qu'en raison du Ramadhan et d'autres considérations, dont notamment l'attente des résultats du Bac, la saison estivale vient à peine de commencer. La vitesse de croisière est loin d'être atteinte à Béjaïa qui s'apprête, par ailleurs, à recevoir beaucoup de monde dès la proclamation des résultats du Bac. Sur les 34 plages autorisées cette année à la baignade, l'affluence relevée par les éléments de la Protection civile à la date du 9 juillet tourne autour de 180 mille baigneurs seulement, alors que l'an dernier à la même période, elle était beaucoup plus importante.

B. Mouhoub

Cérémonie de fin d'année universitaire à l'USTO 95 majors de promotion honorés

S. M.

Les 95 majors de promotion tous cycles confondus (licence et master) de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTOMB) ont été honorés, hier matin, lors de la cérémonie de fin d'année universitaire 2015/2016, qui a été marquée par la présence des directeurs de sociétés économiques et d'institutions partenaires de cet établissement universitaire. 23 majors en licences et 64 majors en

masters ont été récompensés par les responsables de l'USTOMB. Au total 3.400 étudiants ont obtenu leurs diplômes durant cette année universitaire 2015/2016 : 1.996 licences, 1.404 masters. Concernant la post-graduation, 39 étudiants ont eu leurs magisters, 61 leurs doctorats en sciences, 14 doctorats LMD, 4 magisters (école doctorale) et 19 habilitations (habilités à diriger les travaux de recherches). Il s'agit en fait de la 41^e promotion sortie de cet établissement universitaire. Il importe de

noter que l'université d'Oran 2 Mohamed-Ben Ahmed (Belgaïd) va organiser également une cérémonie de récompense pour les majors de promotion tous cycles confondus aujourd'hui 12 juillet à l'auditorium de la faculté de droit. «En instituant de telles cérémonies académiques, U2 renoue avec des traditions fondatrices de sens récompensant le mérite et instituant la compétitivité constructive au sein de la communauté estudiantine», lit-on dans un communiqué de cet établissement universitaire.

Bac : les résultats attendus pour demain

La ministre de l'Education nationale a fait savoir que les résultats des épreuves du baccalauréat seront annoncés au plus tard le 15 juillet. Le département de l'éducation s'attend, cependant, à ce que les résultats soient disponibles à partir de demain. Les 818 518 candidats devront connaître les résultats des épreuves du bac avant la date fixée. Prévu pour vendredi prochain, les résultats devraient être annoncés à partir de demain sur le site électronique de l'Onec. Rien n'est encore officiel mais le ministère de l'Education s'attend à ce que

l'Office finalise le travail plus tôt que prévu. Ce dernier a, en effet, reçu les copies des résultats des différentes wilayas depuis quelques jours et il est au stade des dernières retouches, apprend-on. Les résultats étaient prévus initialement pour le 30 juin dernier, or, la session du bac 2016 a été exceptionnelle en raison de l'organisation de deux sessions. Sur les 818 518 candidats, 557 000 ont été contraints de refaire l'examen entre les 19 et 23 juin dernier en raison d'une fuite massive des sujets. La session a été organisée sous haute surveillance et a mobilisé

même les éléments de l'Armée nationale populaire. L'enquête déclenchée pour identifier les personnes à l'origine de la fuite a révélé que des cadres de l'Onec ont été derrière le scandale. Quatre mis en cause, dont le directeur de l'Office, sont sous mandat de dépôt. L'annonce en a été faite le 9 juin dernier par le procureur de la République près la cour de Sidi M'hamed. Depuis, aucune autre information n'a été fournie à l'opinion publique.

Salima Aïkrouche

■ Oran : ouverture de 132 postes en doctorat à l'université des sciences et de la technologie

Cent-trente-deux postes en doctorat toutes spécialités confondues seront ouverts à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (Usto) Mohamed-Boudiaf, au titre de l'année 2016-2017, a annoncé la rectrice, Nacéra Benharrat. En marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2015-2016, elle a précisé que l'offre de formation doctorale retenues par le conseil de recherche pour la rentrée 2016-2017 s'élève à 132 contre 74 pour la rentrée précédente. S'agissant des nouveaux bacheliers, elle a indiqué que plus de 4 500 postes seront ouverts pour les accueillir à l'Usto précisant que le début des inscriptions pour les nouveaux bacheliers est prévu le 19 juillet. Les 91 majors de promotions en licence et en master toutes spécialités confondues ont été primés lors de cette cérémonie de clôture. Il s'agit de 23 diplômés en licence et de 68 en master qui ont reçu des cadeaux et des bourses d'études à l'étranger.

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT ANNONCÉS AUJOURD'HUI À PARTIR DE 20 H 00

L'heure de vérité pour plus de 800 000 candidats

L'ÉPREUVE QU'ONT VÉCUE les fonctionnaires de l'éducation, les candidats et leurs parents, a fait découvrir un réel intérêt de la société pour cet examen.



■ Sami BOUCETTA

Les résultats du baccalauréat seront disponibles ce soir à 20 heures, a annoncé, hier, la ministre de l'Éducation nationale. Mme Benghebrat, qui a été confrontée au plus grand défi de ces dix dernières années a donc accompli sa mission, malgré les grandes tensions à l'origine des fuites organisées qui ont perturbé le déroulement de la session du 29 mai dernier. Il aura fallu à la ministre de faire face à une pression sans précédent dans l'histoire de l'école algérienne et d'organiser une session partielle qui a concerné plus de 555 000 candidats.

La gageure de la ministre qui avait, faut-il le rappeler, le soutien du gouvernement, était de remettre des milliers de fonctionnaires au travail et préparer un autre examen national en l'espace de trois petites semaines. Ce fut fait et sans que l'on enregistre la moindre fuite.

Les premières bribes d'information sur les résultats finaux donnent un taux de réussite appréciable des scientifiques, une percée « histo-

rique » des candidats de la filière mathématiques et une petite méforme des littéraires.

Mais au-delà des aspects pédagogiques qui seront étudiés en leur temps, le grand enseignement que l'on peut tirer du baccalauréat 2016 est que c'est une institution à laquelle les Algériens tiennent plus que tout. L'on a découvert que le bac n'est pas seulement une affaire de candidats et de leurs parents, mais un fait social établi.

Quel que soit le niveau atteint par l'école algérienne, les efforts qu'il va falloir fournir pour la tirer vers le haut ou même la déception qu'elle peut susciter pour certains, tout le monde s'accorde sur la nécessité de protéger et promouvoir l'institution du baccalauréat en Algérie.

A ce propos, ce jeudi seront organisés à Alger, des ateliers dédiés à la réforme de cet examen. Quoi qu'il en sorte, il est évident que les Algériens ne resteront pas insensibles et débattront sans doute la nouvelle formule du bac.

En tout état de cause, l'épreuve qu'ont vécue les fonctionnaires de l'éducation, les candidats et leurs parents, a fait découvrir un réel intérêt de la société pour cet examen et surtout pour l'équité et contre la triche. Scandalisés par l'ampleur des fuites, les Algériens réclament des sanctions exemplaires à tous ceux qui se sont rendu coupables de ces triches. Il serait impru-

dent pour l'État de « passer l'éponge » ou de glisser ce problème « sous le tapis ».

Toute la société est en attente d'un procès régulier et public des fauteurs de troubles et exige des punitions tellement fortes qu'il ne viendrait à l'idée de personne de jouer avec l'institution du baccalauréat sous quelque motivation que ce soit.

La publication des résultats met un terme au « cauchemar », mais il faut veiller à ce que pareil scénario ne puisse se reproduire dans le futur. Le ministère de l'Éducation nationale sait aujourd'hui l'importance et l'impact des réseaux sociaux et il faudra trouver, à l'avenir, un moyen efficace pour en éviter les nuisances. Cela dit, cet épisode est déjà derrière nous.

Le temps sera très bientôt à la joie des reçus et à la peine des recalés. L'Algérie entre dans une phase que tous les peuples qui passent par la trappe du bac connaissent. Mais à en croire les premières bribes d'information, il y aura plus d'heureux que de malheureux.

Le taux global de réussite est en sensible hausse, dit-on, il pourrait même être « historique ». Mais il faut aussi se dire que l'objectif final est encore très loin d'être atteint, à savoir une école réellement performante qui participe activement au développement de la nation.

S. B.

CONFÉRENCE DU D^R HANI ABDELKADER À L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS

VOYAGE DANS LE PASSÉ

«SIDI BEL-ABBÈS À TRAVERS SES ARCHIVES», a été le thème d'une conférence animée tout récemment à la bibliothèque El Kabbati, en présence des autorités de la wilaya et d'hommes de culture.

Le D^r Henni Abdelkader a d'emblée rappelé la position stratégique de Sidi Bel-Abbès, ville située entre deux chaînes de montagnes, les monts de Daya au sud et les monts du Tessala au nord. Elle fut habitée par une population rurale et berbère depuis la nuit des temps. «Le Tessala a été probablement occupé par les armées romaines comme poste d'observation. Les ruines retrouvées à Ain Zertita et à Ain Bent Soltan en sont des preuves», a-t-il affirmé. Selon lui, «cette protection romaine a permis l'installation de colons romains ou berbéro-romains dans la plaine, comme en témoignent les vestiges de Sidi Ali Ben Youb et de Sidi Khaled.»

Evoquant l'islamisation qui s'est accompagnée d'arabisation, le conférencier a rappelé les huit campagnes militaires des conquérants musulmans menées de 649 à 715. A la cinquième campagne, vers 681-683, l'islamisation du pays semble presque achevée. Dès le XI^e siècle, Les Beni Amer, issus des tribus des Beni Hillal, dominent le pays et se font mercenaires des Mérinides et des Zianides. Au XII^e siècle, le géographe, El Idrissi, signale dans ses écrits l'existence d'une grande ville berbère à proximité de Djebel Tessala, une ville apparemment déjà très ancienne à l'époque. Le conférencier signale même le séjour du roi mérinide à Tessala.

GARNISON ET RÉSISTANCE

Poursuivant sa conférence, l'orateur signalera qu'au début du XVI^e siècle, les Espagnols et les Turcs apparaissent. L'issue des combats est souvent déterminée par l'inégalité de l'armement, un facteur, dira-t-il, «que l'on a toujours tendance à oublier». Les Beni Amer ne connaissaient alors que la lance, l'arc et l'épée. En face, on leur oppose arquebuses et canons. «La charge confuse des cavaliers va se heurter à des formations solides, disciplinées, bien pourvues en armes à feu. Les conséquences de ce changement vont être tragiques», explique-t-il.

Le conférencier a également abordé l'apparition des marabouts avant d'aborder l'occupation coloniale. Les Français établissent près du marabout Sidi Bel-Abbès une garnison militaire



pour mieux asseoir leur domination. Toutes les colonnes, en campagne dans la région de Sidi Bel-Abbès contre les troupes de l'Emir Abdelkader, allaient trouver dans cette garnison stratégiquement placée sur l'axe est-ouest Tlemcen-Mascara et l'axe nord-sud Oran-Dahyu, une retraite logistique précieuse. Elles allaient pouvoir y séjourner et camper sous ses murs, faire évacuer les malades. La garnison devenait un hôpital militaire où des médecins, souvent d'une grande compétence, prodiguaient les soins d'urgence aux blessés et soignaient les malades. Un tableau sur la résistance sous l'Emir Abdelkader a été brossé avec un rappel du massacre et de l'exode des Beni Amer en janvier 1845. «L'occupation militaire de la région mena à ce génocide que des historiens français en mal de légitimité appellent la révolte des Ouled Brahim et que les (pseudo) historiens algériens en mal de glorification réduisent à la glorieuse bataille des Ouled Brahim.»

Ce jour-là, les douars des Ouled Brahim redoutant la réaction attendue des militaires français tentèrent de s'enfuir avec leurs troupeaux. Leur retraite fut coupée par la colonne du commandant Vinoy qui stoppa la fuite des populations. Outre les séquestrés de biens, «70 vieillards, femmes et enfants furent amenés en otage». Plusieurs d'entre eux, peut-être tous,

furent immédiatement fusillés sans autre forme de procès. La répression fut horrible et terrifiante. Les 58 martyrs de ce sinistre matin du 30 janvier 1845 furent enterrés — est-ce le mot qui convient ? — au lieu dit «peuplier d'Abdelkader», à l'emplacement actuel du jardin public. Les hommes arrêtés, au lendemain de l'attaque du camp de Sidi Bel-Abbès, furent tous jugés coupables et condamnés à être exécutés. D^r Henni Abdelkader a aussi parlé de la plaine de Sidi Bel-Abbès, de l'attaque de la Redoute par des pèlerins derkaouis des Ouled Brahim, et du retour des Beni Amer du Maroc à partir de 1847, et enfin des étapes de création de la ville française. Le conférencier a aussi donné un aperçu sur la situation sociale durant la colonisation. La misère des indigènes n'empêchait pas les colons d'investir dans l'artisanat et la petite industrie. La société coloniale avait aussi ses journaux dès la parution en 1882 de «Sud-Oranais» que suivront «L'Avenir, Le Messager». Au début du XX^e siècle, Pierre Luribere fonde le journal «Le Socialiste», qui deviendra plus tard «La Lutte sociale»...

L'accent a été enfin mis sur Sidi Bel-Abbès durant la guerre de Libération, qui fut marquée par la lutte du FLN qui conduisit à l'exode des pieds-noirs et à l'indépendance du pays.

■ Mohamed Medjahdi